

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Mardi 15 septembre à 18h15 au salon du personnel de l'école

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de l'assemblée;
- 2) Désignation d'un président/e et d'un secrétaire d'assemblée;
- 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 4) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente;
- 5) Brève présentation du rapport annuel du conseil d'établissement 2025-2026;
- 6) Présentation des rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement;
- 7) Élection des représentants des parents au **conseil d'établissement**;
 1. Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur;
 2. Détermination du nombre de postes en élection (*2 postes de 2 ans et 1 poste de 1 an*)
 3. Mise en candidature pour les postes réguliers;
 4. Résultats de l'élection des représentants des parents au conseil d'établissement.
- 8) Élection des **substituts** (*4 postes de 1 an*)
 - Mise en candidature;
 - Résultats
- 9) Présentation des rôles et fonctions du comité de parents au Centre de services scolaire;
- 10) Élection d'un représentant et d'un substitut (facultatif) pour le comité de parents du CSS;
 - Mise en candidature;
 - Résultats.
- 11) Organisme de participation des parents (OPP) (→ vs comités des parents bénévoles)
 1. Explication du fonctionnement différent à l'école de l'Amitié.
 2. Vote sur la création d'un OPP officiel (facultatif)
 - a. Formation de l'OPP
 - b. Détermination du nom de l'OPP;
 - c. Détermination de la composition de l'OPP;
 3. Élection des membres de l'OPP
 - a. Mise en candidature;
 - b. Élections;
 4. Définition des règles de fonctionnement de l'OPP;
- 12) Période de questions;
- 13) Levée de l'assemblée générale.